



Lionnel LUCA
Député de la Nation
Vice-Président du Conseil Général
Des Alpes-Maritimes

le 14 Mars 2013

19 Mars : Un jour d'indignité nationale

- Le 19 Mars, pour la 1^{ère} fois de son histoire, la France va devoir commémorer **un cessez le feu qui ne marque pas la fin de la guerre** (2 juillet 1962).

- Le 19 Mars, pour la 1^{ère} fois se son histoire, la France va devoir commémorer **un cessez-feu dont le jour choisi est celui de la victoire pour ses adversaires.**

- Le 19 Mars, pour la 1^{ère} fois de son histoire, la France va devoir commémorer **un cessez le feu qui a fait plus de victimes civiles et militaires après, qu'avant.**

Alors que **ni le Général de Gaulle ni François Mitterrand n'ont jamais voulu que le 19 mars soit célébré** et que Jacques Chirac a retenu la date du 5 décembre sur proposition du monde combattant, François Hollande et la majorité parlementaire du Sénat en ont décidé ainsi.

Je ne participerai pas à cette commémoration d'un jour que l'histoire retiendra comme un jour d'indignité nationale.

Lionnel LUCA